

Séance du 01.10.2025

Mérites sportifs

Sur proposition de la commission Sports et Loisirs, le CC attribue les mérites sportifs 2025 :

Mérite sportif "athlète"

- Mottet Nicole : Championne Valaisanne d'agility 2024.
- Héritier Fabien : Champion Valaisan 2025 badminton mixte non-licencié, 3^{ème} en simple, 3^{ème} en double homme.
- Fiorina Louise : Championne Valaisanne agrès individuel.

Mérite sportif "équipe"

- BC Ayent : Champion Valaisan 2024-2025 en 5^{ème} ligue.

Mérite sportif "dirigeant ou entraîneur"

- Savioz Raphy : 20 ans brevet moniteur J&S, 11 ans au club.

Mérite culturel

Sur proposition de la commission culturelle, le CC attribue le mérite culturel 2025 suivant :

Mérite culturel

- Morard Clémence : 2^{ème} place au Championnat suisse des brass band avec le brass band Constellation.

Edilité

Le CC délivre et traite

- 5 annonces de panneaux solaires
- 2 dossiers de police des constructions
- 1 dossier d'arrêt de travaux

Etablissement public

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à Mme Anneke Hammer pour l'enseigne Chez Anja & Hubi (modification des horaires d'ouverture et de fermeture).

Subventions énergie

En vertu du règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables, le CC décide d'attribuer des subventions pour un montant de Fr. 49'325.00 (9 dossiers).

Séance du 15.10.2025

Edilité

Le CC délivre et traite

- 6 autorisations de construire
- 2 annonces de panneaux solaires
- 1 demande de renseignements
- 1 dossiers de police des constructions